

J. HALKIN

—
QUESTIONS
D'ACTUALITÉ
GÉOGRAPHIQUE

SÉMINAIRE
DE GÉOGRAPHIE

XXI.B.168

IR
E
8

Cercle des Géographes liégeois
fasc. 4 des Travaux
et
Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège
fascicule XXIV

Questions d'actualité géographique

I. Géopolitique et géographie politique

II. Habitat rural

par

JOSEPH HALKIN

Professeur à l'Université de Liège



24 mai 1929

LIÈGE
J. WYCKMANS, EDITEUR
RUE ST. PAUL
1929

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
SÉMINAIRE
de GÉOGRAPHIE
EUR: BE.168

QUESTIONS D'ACTUALITÉ GÉOGRAPHIQUE
I. GÉOPOLITIQUE ET GÉOGRAPHIE POLITIQUE
II. HABITAT RURAL

Cercle des Géographes liégeois

fasc. 4 des Travaux

et

Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège
fascicule XXIV

Questions d'actualité géographique

I. Géopolitique et géographie politique

II. Habitat rural

par

JOSEPH HALKIN

Professeur à l'Université de Liège

24 MAI 1950



UNIVERSITE DE LIEGE
INSTITUT DE GEOGRAPHIE

Unité de Documentation

1000 LIÈGE (BELGIQUE)

2, rue de la Loi - B-1000 LIÈGE (BELGIQUE)

Tel. 32-4-50 80 80 - Fax 32-4-366 63 90

EUR: BE.168

LIÈGE

J. WYCKMANS, EDITEUR

RUE ST. PAUL

1929

Extrait du Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers

RECHERCHES SUR LE PAYSAN ET LE
PAYSAN, AGRICULTURE ET PAYSAN
Agriculture et Paysan
Agriculture et Paysan
Agriculture et Paysan
Agriculture et Paysan

I. — Géopolitique et Géographie politique

La nouvelle loi sur la collation des grades académiques institue une candidature, une licence et un doctorat en géographie, grade légal, les études géographiques à l'Université étant ainsi mises au même rang que celles conduisant aux doctorats en sciences naturelles et aux doctorats en philosophie et lettres. La conséquence la plus importante en est que les cours de géographie dans les établissements d'enseignement moyen seront réservés à des géographes formés par l'Université, alors qu'autrefois ils étaient confiés à des historiens ; depuis la guerre cependant des chaires de géographie dans les athénées et les écoles normales ont déjà été octroyées à des docteurs en géographie, grade scientifique.

La création du grade légal n'a guère modifié le programme des cours de géographie : les principes qui étaient à la base de l'institution du doctorat scientifique en 1900 n'ont pas été ébranlés par une expérience de près de trente années.

La loi de 1929 n'innove presque pas en ce qui concerne les matières enseignées ; cependant on remarque, d'une part, la disparition de la géographie politique générale et spéciale et celle de la géographie ethnographique, de même que celle de la géographie coloniale et, d'autre part, l'inscription au programme de deux cours nouveaux : la géographie humaine et la géographie régionale. Ces modifications au programme de la licence étaient dans les vœux de tous les géographes belges ; on pourrait néanmoins s'étonner de la suppression du cours de géographie coloniale, d'autant plus que des instructions du Gouvernement recommandent à tous les professeurs d'Université de profiter de toutes les occasions pour documenter les étudiants sur la colonie, mais la géographie coloniale trouvera sa place dans le cours de géographie régionale. Ces modifications, en ce qui concerne l'enseignement de la géographie à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège, ne font que consacrer un état de choses déjà préexistant. En effet, depuis de très nombreuses années, le cours de géographie politique générale et spéciale, qui compte quarante-cinq heures de cours par année pendant deux ans, avait, en fait, été réduit à une dizaine d'heures, lui réservées en quatrième année d'études, et remplacé par deux enseignements nouveaux, celui de la géographie humaine générale et spéciale et celui de la géographie régionale, ces enseignements continuant à s'intituler officiellement géographie politique.

En 1900, il avait été un moment question d'établir un cours de géographie humaine, mais à cette époque, cette discipline venait seulement de s'imposer en Allemagne, et, dans les autres pays, le terme même de géographie humaine n'était pas encore d'un emploi fréquent. C'est Brunhes qui, en 1906, par la publication d'une étude dans la *Revue des Deux Mondes*, puis, en 1911, par sa *Géographie humaine*, lui fit acquérir droit de cité en France, où cependant déjà auparavant elle faisait partie de

l'enseignement donné par Vidal de la Blache à l'École normale supérieure.

D'autre part, la géographie politique est une très ancienne discipline et l'on pourrait regretter sa disparition du programme, si l'on ne savait que la géographie humaine, dans son sens le plus large, comprend non seulement la géographie humaine proprement dite ou anthropogéographie, mais encore la géographie ethnographique et la géographie politique. La géographie régionale, outre que son domaine comprendra la géographie du Congo belge, remplacera avantageusement l'ancienne géographie politique spéciale.

Il y a donc lieu de se réjouir de la disparition de ces anciennes dénominations et de leur remplacement par des dénominations modernes, mais il nous paraît peu prudent, sous prétexte que la géographie politique ne figure plus au programme, de ne plus enseigner la géographie politique; nous estimons que, comme la géographie ethnographique, elle doit continuer à être l'objet de leçons universitaires; une raison particulière qui milite en sa faveur est l'essor considérable pris, depuis la guerre, par la géographie politique, notamment en Allemagne, et la création toute récente d'une nouvelle discipline, la géopolitique, qui, empressons-nous de le dire, ne rentre pas et ne peut pas rentrer dans les sciences géographiques, mais qui ne se développera scientifiquement que si elle conserve des liaisons très étroites avec la géographie politique, avec la géographie régionale et aussi avec la géographie économique.

• • •

La géographie politique d'autrefois, et ce jusqu'à la fin du XIX^e siècle environ, était l'étude des États, de leur répartition géographique, de leur importance comparée quant à leur surface et à leur population, de leur organisation politique ou administrative, discipline purement descriptive, dont on trouvait tous

les éléments dans des statistiques géographiques, dans le *Statesman Yearbook*, voire dans l'almanach de Gotha ; elle ressemblait aux herbiers dont la confection a semblé naguère être la principale activité des botanistes, et elle n'avait aucun caractère scientifique.

Dès les premières années du XX^e siècle, par suite de l'influence de l'enseignement et des écrits de Fr. Ratzel, de Leipzig, la géographie politique devint la science des rapports entre l'État et le milieu géographique dans lequel il est établi ; l'État est considéré par Ratzel comme un organisme vivant qui, comme tous les êtres terrestres, est sous l'influence des facteurs et des faits géographiques ; l'État se compose nécessairement de deux parties : le sol et le groupement humain qui l'habite ; il naît, vit et meurt, et son évolution n'est pas uniquement dépendante de la volonté ou des aspirations des hommes qui le forment, mais surtout du milieu géographique qui est sa base physique ; l'État maintient et conserve aux différentes étapes de son évolution politique une connexion constante et nécessaire avec le sol.

En Allemagne, cette géographie politique nouvelle fut assez rapidement admise et quelques travaux scientifiques s'en inspirèrent ; en Belgique, sa diffusion fut plus lente et nous avons été le premier à la développer succinctement dans nos manuels et, avec détails, dans nos cours universitaires. Ailleurs, et notamment en France, en Angleterre et aux États-Unis, elle se propagea à peine et ne donna pas lieu à des études scientifiques : tout au plus peut-on citer quelques travaux, tels ceux de Vallaux. Peu avant la grande guerre, elle paraissait être presque complètement délaissée, même en Allemagne ; après la guerre, les Allemands, éperonnés sans doute par les conséquences du cataclysme qu'ils avaient déchaîné sur l'Europe, se livrent de nouveau à l'étude de la géographie politique et créent une nouvelle discipline, la géopolitique, qui ne tarde pas à être

cultivée par des hommes politiques, des militaires et des économistes.

La géographie politique, dans le sens que Ratzel a donné à cette partie de la géographie générale dans son manuel, dont la première édition est de 1897 et la deuxième de 1903, fut mise à la portée de tous et vulgarisée par un disciple du maître, Schöne, qui publia en 1911 une *Politische Geographie*. Et, jusqu'en 1914, ce furent les deux seuls manuels de géographie politique édités en langue allemande. Notons cependant que quelques manuels de géographie générale, tel le *Lehrbuch der Geographie* de H. Wagner, exposèrent la géographie politique en adoptant la plus grande partie des idées de Ratzel, ce qui contribua à leur diffusion. Mais au cours des années qui suivent la fin de la grande guerre, les manuels de géographie politique se multiplient : en moins de dix ans, il en sort de presse neuf, savoir en 1918 celui de Supan, en 1920 celui de Dove, ceux de Dix en 1921 et 1922, et cette dernière année celui de Vogel, en 1923 la troisième édition de celui de Ratzel revue par Oberhummer, en 1925 celui de Reinhardt et celui de Maull, le plus important depuis l'ouvrage de Ratzel, enfin en 1927 celui de Huber, sans compter les quelques pages publiées par Passarge en 1924. Tous ces auteurs ont défini la géographie politique ; quoique leurs définitions ne soient pas exactement les mêmes, on peut cependant constater qu'ils sont d'accord pour admettre que la géographie politique est l'étude des États quels que soient leur nature, leur forme, leur situation géographique, l'époque à laquelle ils ont vécu et leur degré d'évolution, États considérés comme des organismes vivants qui naissent, grandissent et disparaissent et que l'on compare ; au fond, la géographie politique moderne suit la méthode des sciences biologiques.

Ils sont tous, sinon des disciples de Ratzel, du moins des propagateurs des idées du fondateur de la géographie politique

moderne, les revisant quelquefois, les précisant toujours, et en cherchant les bases dans la géographie générale. Tous reconnaissent dans l'Etat deux parties distinctes, mais nécessairement associées : un morceau de sol, base vraiment géographique, et un morceau d'humanité formant une société politique.

A cause de ses études de sciences naturelles, Ratzel put approfondir l'examen des fondements physiques de l'Etat et l'influence de cette base physique sur le morceau d'humanité ; il estimait d'ailleurs que la géographie politique doit surtout montrer que les Etats sont dans une étroite dépendance du milieu géographique ; mais moins préparé à utiliser et rechercher et scruter les données historiques, sociologiques, politiques et autres utiles pour l'étude des sociétés politiques, il n'a pu pousser à fond son enquête sur l'humanité créant ces diverses formes d'associations que nous dénommons Etats ; on lui a reproché de se mouvoir trop souvent dans des sphères philosophiques élevées et de poser des principes qui ne tenaient pas assez compte des faits dus à la volonté humaine, soit d'un seul homme reconnu comme chef, soit de tout le groupe, force vivante et agissante, dont le rôle est beaucoup plus grand que ne le dit Ratzel. L'influence relativement minime de la Politische Geographie, jusque la grande guerre, peut s'expliquer aussi et par la forme d'exposition que l'auteur a choisie et par le fait qu'à cette époque les géographes s'occupaient presque uniquement de géographie physique.

Le manque de symétrie que nous venons de relever dans la géographie politique générale de Ratzel et aussi le déterminisme géographique dont il n'a pas su se garder suffisamment ont, d'une part, fait tort à la propagation de ses idées et, d'autre part, laissé la porte ouverte pour une évolution nouvelle de la géographie politique.

Peu à peu la politique s'est rapprochée de la géographie politique : le grand Handbuch der Politik qui, dans ses éditions

d'avant-guerre, ne citait même pas la géographie politique, réserva dans les éditions d'après-guerre une place de plus en plus importante à cette discipline. Peu à peu aussi la géographie politique et la politique, qui toutes deux peuvent être étudiées par amour de la science pure, montrèrent une tendance à se développer du côté pratique et cherchèrent à fournir des principes pour la conduite politique des États. La géographie politique évolua et, pour certains, devint la géopolitique.

* * *

Cette discipline est toute récente : le manuel de Hennig, le seul qui, jusqu'ici, est intitulé Geopolitik, date de 1928, mais il avait été précédé de la création d'une revue de géopolitique : la *Zeitschrift für Geopolitik*, dont le premier fascicule a paru en janvier 1924. Quant au terme Geopolitik, il a été lancé par un professeur suédois, R. Kjellen, décédé en 1922, qui, en 1905, publia : *Geopolitische Betrachtungen über Skandinavien*, puis, en 1917, son ouvrage principal de géographie politique : *Staten som Lifsform*, traduit en allemand et publié en quatrième édition en 1924 sous le titre : *Der Staat als Lebensform*. Ce terme a été repris ensuite dans l'intitulé de nombreux travaux, notamment de Haushofer et de Hennig (on trouvera, dans la bibliographie ci-après, les titres de ces ouvrages). En outre a paru en 1927 la première partie, réservée à l'antiquité, d'un *Geopolitischer Geschichtsatlas* et en 1929 un *Geopolitischer Typen Atlas*, dont Obst souhaite la diffusion dans les classes des établissements d'enseignement secondaire en Allemagne. Le terme Geopolitik est devenu rapidement à la mode chez nos voisins de l'Est, surtout dans les milieux journalistiques, militaires et économistes, moins chez les géographes ; d'autre part, la revue de géopolitique fondée par Haushofer et régulièrement publiée par lui et ses collaborateurs Lautensach, Maull et Obst, contribue énormément à sa diffusion.

Cette discipline est encore trop récente que pour avoir établi sur des bases solides et définitives et dans une forme parfaite et immuable le domaine de son activité et sa méthode de travail et pour avoir déterminé sa place dans l'ensemble des sciences. Elle s'y est essayée notamment dans un manifeste-programme publié en 1928 sous le titre : *Bausteine zur Geopolitik*, qui a attiré l'attention du monde savant, mais vis-à-vis duquel les géographes allemands n'ont pas encore pris position, sauf Hettner. Les non géographes, en Allemagne, considèrent *Geopolitik* comme un terme plus heureux, plus court et plus évocateur que *Politische Geographie* et que *Politische Erdkunde*; chez les non initiés à la nouvelle discipline, ce terme est maintes fois employé comme l'équivalent de géographie politique (1).

Mais les géopolitiques allemands tiennent à différencier ces termes et plus encore les disciplines dont ils sont la dénomination. Plusieurs définitions ont déjà été données de la géopolitique, mais il semble bien que c'est celle de Maull qui est la meilleure : géopolitique et géographie politique ont, dit-il, le même « *Stoffgebiet* », donc le même domaine à explorer et à étudier, mais la géopolitique est la géographie politique appliquée (*angewandte*) et elle marque une poussée de la géographie humaine dans un domaine qui lui est resté étranger, celui de la politique ; elle est l'application de la méthode géographique à l'étude des différents aspects de la vie politique ; c'est encore

(1) L'ouvrage «*Bausteine zur Geopolitik*» est composé de diverses études dont les unes avaient déjà été publiées ailleurs, dont les autres sont originales. Il se divise en trois parties : la première traite de la géopolitique, son origine et son évolution, ce qu'elle est actuellement, sa base, ses buts et ses relations avec la géographie politique ; le deuxième comprend des enquêtes et études géopolitiques sur la Russie, les pays des moussons et les pays bordant les Méditerranées ; la troisième montre les relations entre la géopolitique et quelques activités humaines, telles la presse, le commerce et l'enseignement, et se termine par deux articles sur les cartes géopolitiques.

l'emploi de la géographie politique pour l'exercice raisonné de l'art qu'on appelle la politique, lequel doit se développer dorénavant sur une base scientifique. Les principaux collaborateurs à la revue de géopolitique, dans le manifeste-programme déjà cité, disent que la géopolitique est la science qui étudie les faits politiques quant à leur dépendance du milieu géographique. Haushofer en a donné une définition qui en marque la caractéristique particulière : la géopolitique, dit-il, est le fondement scientifique de l'art de l'activité politique dans la lutte pour l'existence que mènent les formes de vie des États à l'égard de la superficie qui leur est nécessaire. La plupart des articles publiés par la revue de géopolitique sont des études sur des faits politiques récents, leurs causes, leurs effets et leur liaison ou leurs rapports avec les caractères géographiques des régions où ils se sont passés. Mais on peut dire que souvent, comme c'est le cas pour le manuel de Hennig, ils n'ont pas à un haut degré la sérénité d'œuvres scientifiques ou bien sont orientés par un esprit nationaliste.

Géographes, hommes de science, historiens, juristes, économistes peuvent travailler au développement de la géopolitique, mais ce faisant, ils abandonnent chacun et tous le domaine de leur science.

Et c'est tout le problème du domaine, des limites et de l'orientation de la géographie examiné à nouveau — il l'a déjà été tant de fois ! — à propos de cette géopolitique, beaucoup de géographes estimant que cette nouvelle discipline veut extraire la géographie politique de l'ensemble des études pour lesquelles ils sont qualifiés et rétrécir ainsi le champ des sciences géographiques. D'autre part, n'a-t-on pas prétendu que la géographie doit se borner à l'étude des phénomènes physiques et n'a-t-on pas refusé de considérer l'homme comme un fait et un agent géographiques, donc comme objet d'études pour le géographe ? Ce fut notamment le cas pour Gerland ; c'est tout récemment

le cas de Granö, qui déclare que la géographie proprement dite est la science qui étudie le milieu dans lequel vit l'humanité (die reine Geographie ist die Wissenschaft von der Umgebung des Menschen) et il souhaite que la géographie politique, et aussi la géographie économique, forment dorénavant des sciences particulières, indépendantes de la géographie proprement dite (1). Sans pousser si à l'extrême, Schlüter avait rejeté de la géographie toute la géographie politique entendue comme l'exposé des influences physiques sur la naissance et le développement des États; il avait proposé une nouvelle dénomination: Politique géographique, qui n'a pas eu de succès, mais dont la signification ne paraît pas très éloignée de celle de géopolitique.

Hettner, qui est en Allemagne le professeur dont l'activité est surtout aiguillée vers les questions de méthode et d'orientation de la géographie, réclame impérieusement, comme du domaine de la géographie, la géographie politique, et s'élève contre la prétention de tel ou tel géographe qui voudrait laisser aux sociologues, aux historiens ou à d'autres l'étude des relations entre l'État et le sol; par contre, il se réjouit de ce que des représentants des « Staatswissenschaften » se rendent mieux compte aujourd'hui de l'importance des bases géographiques de l'État. Il considère la géopolitique comme une étiquette nouvelle donnée à une discipline ancienne, mais constate aussi que les buts des géopolitiques diffèrent assez bien de ceux poursuivis par les géographes traitant de géographie politique: les seconds sont des hommes de science qui ne font point de politique pratique, tandis que les premiers sont des érudits cherchant à donner à l'art qu'est la politique une base scientifique. Et la géopolitique dans ce sens n'est possible que si cette disci-

(1) A cette définition de Granö, on peut opposer celle, aussi récente, de Kraft: Die Geographie ist die Wissenschaft von der Erdoberfläche mit besonder Berücksichtigung des Menschen (Die Geographie als Wissenschaft, 1929, p. 6).

plaine nouvelle ne perd point le contact avec la géographie politique et en outre reste vis-à-vis d'elle dans une certaine dépendance.



Ces études de géopolitique publiées en langue allemande, ont-elles eu, dans d'autres pays, une répercussion et ont-elles incité des savants à scruter les mêmes problèmes en suivant la même méthode ? Jusqu'ici leur influence a été très minime : aucun ouvrage ou manuel de géopolitique n'a encore été édité ni en France, ni en Angleterre, ni aux Etats-Unis, ni en Hollande, ni en Italie, quoique dans ces pays la géographie politique, au sens de Ratzel, n'y soit pas inconnue. Le terme même de géopolitique y est inusité, sauf à l'occasion de compte rendus d'ouvrages allemands : c'est ainsi que Demangeon signalant l'étude d'Obst sur l'Angleterre, l'Europe et le Monde, dit que cette étude rentre dans ce genre de recherches que les géographes allemands d'aujourd'hui aiment à appeler « géopolitique » et économie mondiale (1).

En France, les idées de Ratzel, en fait de géographie politique, ne sont représentées dans aucun manuel classique de géographie destiné à l'enseignement secondaire. Nous ne les trouvons détaillées, et encore avec des corrections soit quant au fond, soit quant à la méthode d'exposition, que chez deux auteurs, Brunhes et Vallaux.

(1) Faisons remarquer cependant que les géopolitiques allemands considèrent comme ouvrages de géopolitique, sans en porter l'étiquette, de nombreuses publications de leurs compatriotes, telles celles de Ratzel, de Penck, de Supan, de Maull, et un certain nombre de publications étrangères, telles celles de Brunhes et de Vallaux en France, de Mackinder et de Holdich en Angleterre, de Semple et de Bowman en Amérique. C'est, à notre avis, aller trop loin et vouloir incorporer dans la géographie des travaux essentiellement de géographie politique, voire même de géographie humaine.

Brunhes, dans sa Géographie humaine, considère la géographie politique comme faisant partie de la géographie humaine générale, sans cependant lui réserver un chapitre spécial : c'est seulement dans un appendice à son traité qu'il en fait mention. Il la définit : l'étude générale et synthétique des facteurs et conditions géographiques du développement des sociétés politiques, c'est-à-dire des États. Dans sa Géographie humaine de la France, dont la deuxième partie, rédigée avec la collaboration de Deffontaines, porte le titre de Géographie politique et Géographie du travail, il en donne cette définition : l'examen critique et comparatif des faits de surface par lesquels s'exprime la vie et se traduit l'expansion des sociétés et de l'État.

Dans sa classification récapitulative des études de géographie humaine, Brunhes fait rentrer la géographie politique dans la deuxième partie de cette géographie, deuxième partie à laquelle il donne le nom de Géographie de l'histoire comprenant cinq sections, savoir : géographie du peuplement, géographie économique ou du travail, géographie politique ou des sociétés politiques, géographie des civilisations ou géographie sociale, géographie régionale. Et les questions principales qui d'après lui forment le domaine de la géographie politique sont : les États et les territoires ; les États, les routes et les frontières ; les États et les capitales ; les fondements et conditions géographiques des fédérations d'États ; géographie des matières premières en fonction de la géographie politique ; la lutte pour les échanges.

Vallaux qui a rédigé tout ce qui regarde la géographie politique dans le volume que Brunhes et lui ont intitulé Géographie de l'histoire et qui est présentée comme l'exposé de leurs idées sur la seconde partie de la Géographie humaine, consacre un chapitre à l'étude des problèmes fondamentaux déjà précédemment étudiés par Vallaux, au moins en partie, dans Le sol et l'État, et repris ici d'une manière condensée et mieux ordonnée, tout en continuant à suivre Ratzel et en apportant aux prin-

cipes de ce maître quelques légères modifications. Et cependant Vallaux, dans un travail très remarqué : Les Sciences géographiques, ne signale la géographie politique ni comme partie de la géographie proprement dite, ni comme une des disciplines qu'il dénomme les géographies auxiliaires, lesquelles sont, lorsqu'il s'agit des sociétés humaines, la géographie historique et la géographie sociologique.

A part ce qu'ont publié Brunhes et Vallaux, il n'a pas paru, en France, d'ouvrage de géographie politique générale ; on peut même dire que les questions de géographie politique spéciale n'ont guère été abordées par nos voisins du sud, ce qui pourrait paraître d'autant plus étrange que tous les géographes français, à peu d'exceptions près, ont reçu une formation historique très prononcée, et qu'aucun d'eux ne se désintéresse des solutions à donner aux problèmes si captivants que doit résoudre la géographie humaine.

En Angleterre, les manuels et les ouvrages de Géographie politique générale manquent totalement ; par contre sont nombreuses les études sur des questions spéciales, comme par exemple sur les frontières.

En Italie, où avait paru une version italienne de l'Anthropogéographie de Ratzel, les géographes ont pris intérêt à la géographie politique : Almagia a publié un article intitulé : *La geografica politica* et, cette année-ci, a paru le manuel de géographie politique de de Marchi.

Aux États-Unis, alors que les principes ratzéliens d'anthropogéographie ont été exposés par Miss Semple, aucun manuel de géographie politique moderne n'a été publié jusqu'ici, mais il faut signaler d'abord l'ouvrage de Bowman : *The new world, problems in political geography* ; puis des compte rendus, dans la *Geographical Review* notamment, sur les traités de géographie politique de Ratzel, Supan, Vogel et Maull ; enfin la principale revue américaine de géographie a donné sur la revue de

géopolitique allemande des renseignements assez détaillés. Il ne semble pas que l'opinion des géographes américains soit très favorable à la géographie politique : un d'eux déclare que la géographie politique n'est jusqu'aujourd'hui qu'un mot, un terme ; mais il s'empresse d'ajouter que c'est un devoir pour la géographie de fournir la base scientifique pour l'étude des hommes groupés sur la Terre en sociétés politiques ou États.

La fondation à l'Université de Tokio d'une société de géographie humaine ne semble pas, pour le moment du moins, devoir développer dans ce pays les études de géographie politique ; cependant cette société s'est imposée comme but : l'étude de l'évolution des phénomènes tant terrestres que sociaux dans leurs réactions réciproques et dans les conséquences qui en découlent.

* * *

Si la géopolitique, dans le sens que donnent à ce terme ceux qui, en pays de langue allemande, s'en proclament les représentants attitrés, n'est pas du domaine propre de la géographie — et nous sommes de cet avis, — elle n'en est pas moins une discipline dont les géographes ne peuvent se désintéresser, d'une part parce que c'est sur la géographie politique et sur la géographie régionale qu'elle doit se baser si elle veut devenir une science (donc ne pas être une justification pseudo-scientifique de revendications ou de desiderata nationalistes) et d'autre part parce qu'elle traite de questions qui ressortissent à ce domaine, zone frontière reliant la géographie aux autres sciences humaines. Or c'est précisément dans cette zone frontière où la géographie vient en contact avec l'ethnologie, l'anthropologie, l'histoire, l'économie politique, la sociologie, etc., que se posent des problèmes d'un intérêt indiscutable, tout comme c'est la zone frontière reliant la biologie à la physique et à la chimie qui donne lieu à des questions scientifiques des plus attirantes.

Mais pour y réussir, il faut posséder une culture générale développée, un sens critique averti et une érudition qui ne s'acquiert pas rapidement ; et comme il s'agit de choses humaines, il est nécessaire, ici plus qu'ailleurs, d'aborder ces problèmes sans idée préconçue et sans aucun autre but que de faire progresser la science.

La création de la géopolitique en Allemagne a été suivie de la création de l'ethnopolitique ; il suffira d'en dire pour le moment et jusqu'à plus ample information (sous peu paraîtra la première étude sur ce sujet) que cette discipline est à l'ethnologie ce que la géopolitique est à la géographie. On parle, en outre, toujours chez nos voisins de l'Est, d'une géojurisprudence dont le domaine et l'objet ont été récemment déterminés par Langhans-Ratzeburg en ce qui concerne leurs relations avec la géographie et la géopolitique ; et aussi d'une géoéconomie, terme que nous rencontrons notamment dans une étude de Drascher. Sont-ce là uniquement des termes nouveaux pour désigner des disciplines anciennes ? Il semble bien que non et que ces nouveaux noms sont l'indice de tendances nouvelles qui ont pour but de séparer aussi nettement que possible d'une part les sciences étudiées pour elles-mêmes et d'autre part la mise en œuvre des résultats de ces sciences en vue d'établir des règles pratiques pour la vie quotidienne.

L'abus fait en Allemagne du vocable « geo » accolé à des noms de disciplines anciennes pourrait faire croire que la géographie et les géographes veulent envahir tous les domaines scientifiques. Les vrais géographes protestent, même les géographes allemands : tout récemment Passarge, dans un article publié dans les *Petermanns Mitteilungen*, signalait les inconvénients graves dont souffrirait la géographie si son domaine était trop élargi et surtout si ces disciplines nouvelles s'introduisaient dans les programmes d'enseignement universitaire et secondaire. Il propose, pour éviter une décadence de la géographie,

que les géographes se désintéressent des publications faites pour le grand public — il est probable qu'il a en vue notamment les travaux des géopolitiques — et qu'ils s'astreignent à ne consulter et à ne citer que les ouvrages vraiment géographiques et scientifiques.

Notre conclusion est que la géopolitique, entendue dans le sens que lui donnent Haushofer et d'autres, est une discipline extérieure à la géographie ; que la géographie politique, entendue dans le sens que lui ont donné Ratzel et la plupart des géographes après lui, est partie intégrante de la géographie ; mais qu'il serait regrettable cependant que ceux qui s'occupent de géographie humaine, et plus spécialement de géographie politique, ignorent systématiquement tout ce qui est publié par ceux qui s'adonnent à la géopolitique, d'autant plus que si certaines publications géopolitiques poursuivent des buts politiques pratiques, d'autres études géopolitiques se maintiennent dans le domaine scientifique, surtout historico-géographique.

II. — Habitat rural

L'habitat rural, aussi bien que l'habitat urbain, est objet d'étude pour la géographie humaine. Et l'on possède déjà, sur l'habitat rural de nombreux travaux en français, en allemand (*ländische Siedelungen*), en anglais (*rural settlements, rural population*), en néerlandais (*landelijke bevolking*), en italien (*le sedi humane*), etc., auxquels il faut ajouter toutes les études de géographie régionale, lesquelles doivent décrire les divers types d'habitat aussi bien que les genres de vie à diverses époques.

L'étude de l'habitat rural vient d'être remis à l'ordre du jour d'abord par un Questionnaire sur l'habitat rural, publié en mai 1926 par Demangeon, questionnaire que l'auteur présente avec l'espoir qu'il sera le point de départ commun des efforts de tous pour coordonner les recherches et éclairer le problème ; ensuite par : *La géographie de l'habitat rural*, publiée en 1927 par le même, travaux auxquels viennent s'ajouter : le rapport de la Commission de l'habitat rural, publié en 1928 à l'occasion du congrès international de géographie tenu à Cambridge ; les échanges de vues qui eurent lieu lors de ce congrès et qui ne sont pas encore publiés ; enfin une petite brochure de 8 pages, envoyée récemment par le président de la Commission

de l'habitat rural à tous les professeurs de géographie et à d'autres pour les inciter à reprendre le problème, à présenter une contribution à cette étude ou à en diriger la préparation.

Cette brochure, rédigée par Demangeon, fixe pour tous les collaborateurs quelques règles générales, nullement impératives, mais nécessaires, afin de donner un peu d'unité aux efforts de tout le monde en vue du congrès international de géographie qui se réunira à Paris en 1931. Après avoir fait ressortir la nécessité d'une entente entre géographes, Demangeon signale comment il faut orienter les études : d'abord établir des définitions précises, ensuite mettre à profit les cartes topographiques en ne négligeant pas de s'appuyer sur l'observation directe des paysages d'habitat autant que ce sera possible, puis utiliser les statistiques, et enfin considérer l'évolution des modes d'habitat en vue d'une étude explicative. Ces travaux préparatoires devront être terminés avant octobre 1930 et envoyés à l'Institut de géographie de l'Université de Paris, où le président de la Commission les examinera dans le but d'établir un tableau synthétique des résultats obtenus, des tendances nouvelles, des méthodes suggérées.

Et déjà, d'après une communication qu'a bien voulu nous faire le président de la Commission, d'importants travaux sont sur le métier en Italie, en Egypte, en Pologne, en Norvège et au Japon, notamment ; en France, une dizaine de communications se préparent.

• • •

La question primordiale, qui ne semble pas encore résolue jusqu'ici avec toute la précision nécessaire et sur laquelle d'ailleurs Demangeon attire tout d'abord l'attention, est de savoir ce qu'il faut entendre par habitat rural.

Habitat, dit Larousse, est l'ensemble des conditions physiques et géographiques dans lesquelles vivent les espèces ani-

males; l'habitat comprend à la fois la station et l'habitation. C'est une définition qui date d'une époque où la géographie humaine était à peine développée en France; elle serait plus exacte si les termes espèces animales étaient remplacés par espèces d'êtres vivants, comprenant alors non seulement les animaux, mais encore les végétaux et l'homme.

Quel sens donnent à ce mot les géographes modernes? Les uns considèrent ce terme comme l'équivalent de maison, d'habitation; c'est ainsi que l'étude d'ensemble sur l'habitat rural en Belgique est divisée en trois chapitres principaux: répartition des maisons, densité des maisons, types de maisons. D'autres donnent à ce terme un sens plus étendu; c'est ainsi que dans une étude récente sur la géographie de l'habitat rural, les chapitres principaux sont intitulés: pays de groupement et pays de dispersion; origines et causes de l'habitat; les types d'agglomération (villages à champs assolés, villages à champs contigus, villages à champs dissociés); les types de dispersion (primaires, intercalaires, secondaires, récents); et nous y relevons, dans la conclusion, cette phrase: la définition de l'habitat rural ne saurait être pure question de statistique, nombre de maisons ou nombre d'habitants; elle implique surtout que l'on analyse les rapports entre tout habitat et son terroir agricole; on ne doit pas dissocier ces deux termes.

A notre avis, il convient de définir, en géographie humaine, habitat de la manière suivante: l'habitat humain, c'est la maison d'habitation avec le terrain qu'elle occupe et les parcelles de la surface terrestre dont l'habitant de cette maison tire par son travail des revenus ou des produits; c'est l'ensemble des faits physiques et humains qui se trouvent être en la possession d'un homme ou d'une famille, propriétaire ou locataire: maison d'habitation avec annexes bâties et avec annexes non bâties: cour, jardin, champs, prés, terrains en friche, clôtures, etc., si toutefois il en existe.

Rural, dit Larousse, signifie : qui appartient, qui a rapport aux champs, à la campagne. Et ce terme s'oppose naturellement à urbain : qui est de la ville, qui a rapport à la ville.

Nous pouvons donc admettre provisoirement que l'habitat rural est la maison, ses annexes et terrains annexés, appartenant à un campagnard ou occupés par lui, hors ville ; que l'habitat urbain est la maison avec sa cour et son jardin, appartenant à un citadin ou occupée par lui, en ville ou dans une agglomération présentant géographiquement les caractères de ville.

Mais tous les habitats humains sont-ils ou ruraux ou urbains ? Constatons d'abord que, comme pour tous les faits géographiques humains, il n'y aura plus possibilité de tracer, dans ce domaine de l'habitat, des démarcations nettes et précises lorsque nous considérons les répartitions dans nos régions de civilisation très avancée et fortement imprégnées d'industrialisme et de commerce. La démarcation entre habitat rural et habitat urbain existait mieux autrefois, lorsqu'on entendait par ville toute agglomération entourée de fortifications, de remparts et de fossés ; et encore à cette époque, les villes se prolongeaient-elles dans la campagne par des faubourgs plus ou moins étendus, totalement ou presque totalement à caractères urbains, tandis que, dans l'intérieur de la ville et des fortifications subsistaient, restes d'une époque antérieure, des bâtisses avec champs de culture, qui conservaient dans leur forme et par le genre de vie de leurs habitants des caractères ruraux très prononcés.

Une difficulté analogue nous arrête aujourd'hui : l'habitat urbain n'est plus seulement celui que l'on rencontre, et à titre exclusif, dans une ville vraie, mais encore celui que l'on constate, soit en grande majorité, souvent même en exclusivité, dans les agglomérations industrielles, soit en faible quantité dans des villages situés sur la périphérie des régions indus-

trielles ou dans lesquels s'est installée une usine.

Aussi a-t-on proposé de distinguer trois sortes d'habitat : l'habitat rural, l'habitat urbain et l'habitat industriel, celui-ci étant occupé par des ouvriers d'usine en dehors des grosses agglomérations et en dehors des villes. La maison rurale serait-elle alors uniquement celle occupée par des agriculteurs ? La maison industrielle, celle dans laquelle réside un ouvrier d'usine qui vit, lui et sa famille, uniquement des salaires gagnés à la fabrique ? La maison urbaine, celle occupée par un citadin vivant de commerce, d'industrie ou d'une profession libérale ? Qui ne voit qu'il faudrait ajouter peut-être d'autres catégories, notamment celle des maisons ouvrières, dont le possesseur occupe ses loisirs au jardinage et à la culture d'un champ ou qui s'adonne à l'élevage, apportant par ces travaux un supplément important de revenus ? ou encore ces demeures de plus en plus nombreuses dans certaines régions où des campagnards devenus ouvriers de chemin de fer, boutiquier, facteur des postes, petit artisan ou petit mécanicien, se construisent des habitations sur le modèle des maisons ouvrières de la ville voisine ? Et encore pouvons-nous nous guider uniquement d'après les genres de vie des habitants : agriculteurs, maraîchers, ouvriers d'usine ou hommes de métier semi-agriculteurs, ouvriers ne faisant ni culture, ni élevage, citadins proprement dits ? Evidemment non, il nous faudra tenir compte de la forme et du plan de la maison et de ses annexes.

Donc trois éléments devront être envisagés en ce qui concerne l'habitat rural : a) le genre de vie de l'habitant ; b) les caractères des annexes à la maison d'habitation et des terrains dont dispose l'habitant ; c) la maison d'habitation elle-même, sa forme extérieure d'abord et surtout, parce que c'est par là qu'elle se marque le mieux dans le paysage géographique, son plan ensuite, parce qu'il est caractéristique du genre de vie de celui qui l'a fait construire, les matériaux employés, etc.

Plaçons-nous successivement à chacun de ces points de vue.

D'abord le genre de vie : l'habitat rural est celui dont l'habitant, avec sa famille, tire tous ses revenus, ou du moins la partie de beaucoup la plus importante, du travail de la terre par la culture ou de l'élevage de bestiaux ; nous ferons rentrer dans la catégorie des habitats ruraux tout établissement humain dont la caractéristique unique ou principale est l'agriculture ou l'élevage.

Ensuite les annexes : l'habitat rural est celui dont la maison d'habitation est complétée par une ou des annexes bâties, dont la présence est nécessitée par le genre de vie, soit pour l'agriculteur, grange et remise d'instruments aratoires, soit pour l'éleveur, étable et fenil, voire porcherie. Mais cet habitat doit être complété soit par des champs que cultive l'habitant, soit par des prairies servant de pâture aux animaux domestiques qu'il élève. Sans ces annexes, l'habitat n'est pas rural au vrai sens du mot, comme, par exemple, une maison d'ouvrier agricole qui vit de son salaire, mais dont la femme engraisse un ou plusieurs porcs, maison qui ne possède qu'un petit jardin et pas de champs ni de prés.

Enfin la maison d'habitation : par sa forme d'abord, elle ne doit pas se différencier (toute différence d'échelle n'entrant pas en ligne de compte) du type ou des types de maisons d'agriculteurs et d'éleveurs, caractéristiques de la région ou du milieu géographique où elle est établie ; par son plan, elle doit refléter le genre de vie d'un agriculteur ou d'un herbager, elle doit être adaptée à ce genre de vie, et ses différentes pièces doivent être agencées et disposées comme d'ordinaire dans les maisons paysannes de la région ; en ce qui concerne ses matériaux enfin, elle doit être construite avec les matériaux que fournit la région et n'en employer d'autres que si cet emploi est général pour la majorité des maisons paysannes voisines.

Si nous soumettons à ces critères tous les établissements humains soit isolés, soit groupés en hameaux, soit agglomérés en villages ou en villes, nous arriverons assez facilement à déterminer si tel ou tel habitat est rural ou non. Et tous ceux qui seront ainsi classés comme ruraux, le seront vraiment et sans conteste.

Est-ce qu'il faudra appeler habitat urbain, tous ceux qui ne pourront être classés comme habitats ruraux vrais ? Certes non. Nous devons établir et reconnaître des habitats que provisoirement nous classerons dans une espèce intermédiaire entre l'habitat rural vrai et l'habitat urbain vrai. La tendance naturelle à créer des catégories, des espèces, des types aux caractères bien définis se trouve ici encore, comme dans d'autres domaines humains, en contradiction avec les faits : vouloir diviser tous les habitats en deux groupes uniquement : habitats ruraux et habitats urbains, me paraît une impossibilité lorsqu'on veut les distinguer dans nos régions de haute civilisation ; entre ces deux types, il s'en trouve un intermédiaire, peut-être même plusieurs, dont les uns se rapprochent plus ou moins de l'habitat rural vrai et les autres de l'habitat urbain vrai ; ils forment un domaine zone frontière où la discrimination nette et précise devient pour ainsi dire impossible et est toujours peu aisée.

Une étude relative à l'habitat rural dans une grande région naturelle ou géographique ou dans un pays ne s'intéressera qu'aux habitats ruraux vrais ; elle apportera ainsi et mettra en œuvre des matériaux de premier choix pour déceler l'influence des facteurs géographiques sur cet habitat (forme, destination, adaptation à l'économie agricole ou herbagère, répartition, densité, etc.) et donnera une description exacte et une explication raisonnée du paysage géographique rural vrai.

Une étude régionale devra, par contre, s'intéresser à tous les habitats de la région envisagée. Si c'est une région agricole

ou herbagère, c'est l'habitat rural vrai qui sera étudié d'abord et d'une manière approfondie, parce que c'est lui qui, parmi les faits humains, donnera la caractéristique importante de la région et du paysage géographique qui lui est propre ; si c'est une région industrielle ou commerçante, c'est l'habitat urbain qui sera le plus important sujet d'étude. Dans la partie vraiment agricole d'une région, les habitats urbains sont relativement peu nombreux et ils sont toujours, considérés dans le temps, relativement récents et comme surajoutés, dus à des causes économiques bien plus qu'à des causes géographiques. Dans une région urbaine, l'habitat urbain règne en maître, l'habitat rural n'y étant plus qu'une survivance destinée à disparaître, un témoin d'un état économique ancien. Mais là où une région urbaine vient en contact avec une région agricole, dans cette zone où de plus en plus l'habitat urbain tend à remplacer l'habitat rural ou bien s'imisce parmi ce dernier, l'étude de l'habitat devra être conduite avec plus de perspicacité et il faudra en outre la faire pour des époques différentes, afin de montrer les divers stades parcourus.

Et pour aider à la solution du problème, je compte aiguiller l'activité des membres du Séminaire de géographie à l'Université de Liège vers le travail suivant : Reporter sur la carte topographique au vingt millième la limite entre la région d'industries charbonnière et métallurgique dont Liège est le centre, et les régions naturelles voisines, limite signalée dans des thèses de docteur en géographie, non encore publiées sauf une et intitulées : la ville de Liège ; la région industrielle en amont et en aval de Liège ; la Hesbaye ; le Condroz ; le pays de Herve ; l'Ardenne condrusienne. Choisir parmi les communes que coupe cette limite ou qui sont contigues à cette limite, un certain nombre de communes qui, sans être entièrement comprises dans la région industrielle proprement dite, ont cependant des rapports nombreux et étroits avec cette région. Par des enquêtes

personnelles faites sur place et portant sur le genre de vie des habitants, les annexes bâties et les terrains utilisés par les habitants, la forme, le plan et les matériaux des maisons, déterminer sur les plans cadastraux, puis reporter sur une carte au 5000° ou au 10000°, les établissements humains qui se présentent avec les caractères d'habitat rural vrai et ceux qui possèdent les caractères d'habitat urbain vrai. Étudier plus spécialement tous les autres habitats pour en fixer la date d'apparition, pour en déterminer les caractères, pour en montrer l'importance quantitative et qualitative dans l'ensemble de la commune.

Ces petites études, qui donneront lieu à des plans signalant la répartition de deux types d'habitats bien caractérisés et d'une collection d'habitations ni rurales vraies ni urbaines vraies, permettront de serrer le problème de plus près, aideront à déterminer ce que sont ces habitations de type intermédiaire et enfin serviront à élucider un problème important de géographie régionale : où faut-il tracer la limite entre la région industrielle liégeoise et les régions rurales qui l'avoisinent, ou bien ne convient-il pas de remplacer, sur les cartes à grande échelle, cette limite par une zone frontière où caractères ruraux et caractères urbains se mélangent ; elles répondront, d'autre part, au désir exprimé par le président de la Commission pour l'étude de l'habitat de lui fournir de la documentation géographique.

D'autre part, nous demandons aux auteurs des thèses de géographie régionale ayant pour objet l'étude du bassin industriel liégeois ou des régions naturelles voisines, de reprendre leur travail en ce qui concerne l'habitat rural et d'exposer cette question en suivant le plan tracé par Demangeon (voir ci-après, en annexe, un extrait de la circulaire du président de la Commission de l'habitat rural).

C'est, pensons-nous, par des études de détail faites avec soin par des géographes possédant les possibilités de mettre à profit

les sources historiques, études limitées à un domaine peu étendu, à moins qu'il ne soit très homogène, que l'on pourra fournir la documentation précise pour l'étude de l'habitat rural et des divers aspects et types de cet habitat. Il est encore trop tôt pour rédiger un travail synthétique et définitif sur cette question : nous souhaitons cependant que la Commission soit, fin 1930, en possession d'un nombre suffisant d'études régionales ou locales afin de pouvoir, comme le désire Demangeon, essayer de résoudre le problème en se plaçant à un point de vue général.

Jos. HALKIN,

Professeur à l'Université de Liège.

ANNEXE.

Nous reproduisons ci-dessous la partie essentielle de la circulaire du Président de la Commission de l'habitat rural afin de contribuer à sa diffusion. Espérons qu'elle retiendra l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences géographiques et qu'elle incitera de nombreux amateurs d'histoire locale à fournir de la documentation.

Comment orienter les études sur l'habitat rural?

Au début de ces études, il semble que chacun doive éprouver le besoin de définitions précises. Il ne sera pas mauvais que chaque collaborateur recherche ces définitions.

On devra d'abord définir ce qu'on appelle habitat rural. Doit-on appeler ainsi tous les établissements humains en dehors des villes? Doit-on réserver cette expression uniquement à ceux des établissements ruraux qui abritent une exploitation agricole? Ou bien, faut-il l'étendre à tous les établissements ruraux, même à ceux qui abritent des ouvriers d'industrie?

De même, il ne sera pas inutile de définir ce qu'on appelle agglomération ou concentration. Y a-t-il plusieurs variétés ou modalités de l'agglomération, distinctes par leurs formes extérieures et par l'arrangement des maisons à l'intérieur de l'agglomération?

De même, on définira ce qu'on appelle dispersion. Y a-t-il plusieurs variétés de dispersion? Le hameau (hamlet, weiler) est-il une forme d'agglomération ou de dispersion? Une grosse ferme isolée, occupant plusieurs centaines d'ouvriers et de colons est-elle une forme d'habitat dispersé?

Il semble que les recherches sur l'habitat rural peuvent se développer en trois étapes. Chaque étape peut fournir seule un beau sujet d'étude. Mais l'étude du problème, pour être complète, doit comporter les trois étapes. On peut, en premier lieu, se livrer à une étude cartographique : dans ce cas, la recherche se borne à l'interprétation des cartes topographiques à grande échelle qui représentent en détail les modes d'habitat. Cette interprétation des cartes doit évidemment s'appuyer sur l'observation directe des paysages d'habitat. On peut, en second lieu, se fonder sur la simple utilisation des documents statistiques. On peut enfin, pour s'élever à l'explication des faits, remonter dans le passé afin d'y découvrir l'origine et d'y suivre l'évolution des modes d'habitat.

1° L'étude cartographique.

L'étude cartographique, la plus simple, la plus facile, mais aussi la plus utile à faire pour commencer, consiste à établir, ainsi que le recommandent les résolutions votées à la fin du Congrès de Cambridge, une carte de répartition géographique des différents types d'habitat rural dans le plus grand nombre de pays.

Tout le monde est d'accord pour distinguer deux modes de répartition des habitations rurales : l'habitat dispersé et l'habitat concentré. Les

régions de dispersion pure sont celles dans lesquelles se remarque un éparpillement absolu des maisons, sans autre groupement que celui des maisons à usage social ou commercial (église, école, mairie, boutiques, magasins, auberges). Les régions de concentration pure sont celles où le peuplement est exclusivement composé de groupements de maisons plus ou moins serrées les unes contre les autres.

Il est très difficile de définir des variétés intermédiaires entre la dispersion et la concentration parce qu'il peut y avoir beaucoup de mélanges de l'un avec l'autre. Pour simplifier, on désignera l'ensemble de ces variétés par l'expression de « habitat mixte », et l'on pourra, selon les pays, distinguer à l'intérieur de cet ensemble d'habitat mixte les sous-variétés que suggèrera l'observation. Donc, sur les cartes qui seront préparées pour le Congrès, on adoptera trois couleurs ou trois grisés qui correspondront respectivement à l'habitat dispersé, à l'habitat concentré, à l'habitat mixte.

Quand le territoire étudié sera petit, la confection de ces cartes pourra évidemment se fonder le plus possible sur l'observation directe du terrain. Quand le territoire étudié sera assez grand, et ce sera sans doute la majorité des cas, on sera amené à utiliser les cartes topographiques à grande échelle si précieuses pour les détails de l'habitat humain et à en synthétiser les données sur une carte réduite qui sera envoyée au Congrès.

Ainsi que le recommandent les résolutions du Congrès de Cambridge, il sera excellent de faire accompagner cette carte par des extraits de cartes topographiques et par des photographies.

2° L'étude statistique.

L'étude statistique n'est possible que dans les pays où les recensements ont publié les données nécessaires.

Certains recensements donnent une première distinction, assez grossière d'ailleurs, entre la population agglomérée au chef-lieu de la commune ou de la paroisse, et la population qui vit dans les hameaux, les écarts et les habitations isolées. Même avec ces seuls renseignements, il est déjà possible de calculer le pourcentage de la population agglomérée, d'établir une échelle de teintes et de dresser une carte.

Mais si l'on peut parvenir jusqu'aux éléments mêmes du recensement, c'est-à-dire non seulement aux chiffres globaux des communes ou des paroisses, mais encore à tous les petits groupements de détail, on peut préparer une carte qui exprime à peu près exactement les différents degrés de dispersion et de concentration. On peut, par exemple, faire un tableau par commune, qui indiquera combien pour 100 habitants vivent en groupes de 1 à 5, combien en groupes de 5 à 10, combien en groupes de 10 à 20, etc... ; puis, ce tableau une fois constitué, faire une carte avec les teintes appropriées.

Si on voulait l'étendre à de grands territoires, cette opération exigerait évidemment un long travail. Mais, à condition d'adopter un territoire assez restreint, et de bien choisir ce territoire on arriverait à des résultats extrêmement intéressants. Et si cette opération était faite par

plusieurs grands pays pour certains de leurs territoires bien choisis, on obtiendrait les éléments d'une comparaison très suggestive.

3° L'étude explicative.

L'étude cartographique, ainsi que l'étude statistique, ne peuvent être que des points de départ, des bases élémentaires pour l'étude de l'habitat rural. On ne comprendra vraiment rien si cette étude ne cherche pas à être explicative.

Pour être explicative, c'est-à-dire scientifique, elle doit remonter à l'origine et considérer l'évolution des modes d'habitat. Il n'est pas douteux que, pour cette recherche, beaucoup de matériaux se trouvent dans les documents historiques, en y comprenant tous les genres de cadastres. Ici il est donc utile que le géographe possède une culture historique et économique, et il est même à souhaiter que des historiens viennent, sur ce terrain, apporter leur aide aux géographes.

Pour parvenir à l'explication, on est amené à se poser des questions nombreuses. Sans avoir l'ambition d'embrasser tout le problème ni l'imprudence de limiter le domaine des recherches, il nous est permis de donner ici une liste provisoire des questions qui peuvent se présenter à l'esprit, liste qu'on peut considérer comme un essai de programme collectif.

Quelle est l'influence des conditions naturelles sur l'habitat rural? Y a-t-il une influence du relief? Plaine et montagne créent-elles des conditions favorables à tel ou tel habitat? Y a-t-il une influence de la nature de la surface du sol? Terrains secs ou terrains marécageux et inondables? Terrains forestiers ou terrains découverts? Y a-t-il une influence des ressources en eau? La présence ou la rareté ou l'absence de l'eau ont-elles pour effet de créer telles ou telles conditions d'habitat?

Quelle est l'influence des conditions sociales sur l'habitat rural? Peut-on dire que, à l'origine des établissements humains dans tel ou tel pays, tel ou tel mode d'habitat s'imposait plutôt qu'un autre? Peut-on parler d'influences ethniques? Tel mode d'habitat est-il particulier à telle ou telle race? Le besoin de sécurité, les nécessités de la défense ont-elles imposé tel mode d'habitat plutôt que tel autre? Peut-on voir une relation entre les modes d'habitat et les régimes agraires? Grande propriété ou grande exploitation favorisent-elles l'habitat concentré ou l'habitat dispersé? La densité de la population a-t-elle une influence sur le mode d'habitat?

Quelle est l'influence de l'économie agricole sur l'habitat rural? Tel stade de civilisation agricole conduit-il les hommes à tel habitat plutôt qu'à tel autre? Y a-t-il une différence selon que l'agriculture est extensive ou intensive? Y a-t-il des degrés d'organisation agricole (déplacement continu des champs, redistribution périodique des champs, assolement triennal, assolement sans loi fixe) qui conduisent à tel habitat plutôt qu'à tel autre? L'orientation de la production agricole peut-elle conduire à tel ou tel habitat? L'habitat peut-il être différent selon que l'on cultive des céréales, qu'on entretient des herbages, qu'on

pratique la culture des arbres fruitiers et des légumes? Dans les différents types d'habitat rural, quelle est la position et la distance des champs cultivés par rapport à la maison du cultivateur?

Quelle est la répartition géographique des types d'habitat? Cette répartition a-t-elle toujours été la même dans un pays donné? L'histoire ne nous montre-t-elle pas, dans certains pays, des exemples d'inversion du type d'habitat? N'y a-t-il pas, dans l'histoire de la colonisation agricole des différents pays, des périodes marquées par la fondation d'habitats dispersés? Peut-on savoir quels étaient les modes d'habitat durant les temps préhistoriques? Dans les pays neufs qui se colonisent et se peuplent actuellement, quelle est la forme de l'habitat rural?

4° Forme et dimension des contributions.

Naturellement, chaque collaborateur est le seul juge de l'importance et de l'étendue qu'il doit donner à sa contribution. Elle peut aller d'une simple note à un article assez long. Elle peut comprendre l'étude d'une simple commune, d'une seule paroisse, d'un seul domaine, ou bien s'étendre à une grande surface territoriale.

Si certains collaborateurs n'ont pas assez de temps ou bien ne se reconnaissent pas assez d'expérience, ils peuvent se contenter d'une commune ou d'une paroisse : nous n'aurons jamais assez de ces monographies locales.

Il serait aussi souhaitable qu'on pût rechercher tous les plans, toutes les cartes qui permettraient de suivre la transformation ou l'évolution de l'habitat au cours d'une certaine période : on pourrait ainsi, par des extraits de ces plans ou de ces cartes, comparer l'état de l'habitat à différentes époques.

(Commission de l'habitat rural, Institut de Géographie,
191, rue Saint-Jacques, Paris, 5e).

BIBLIOGRAPHIE.

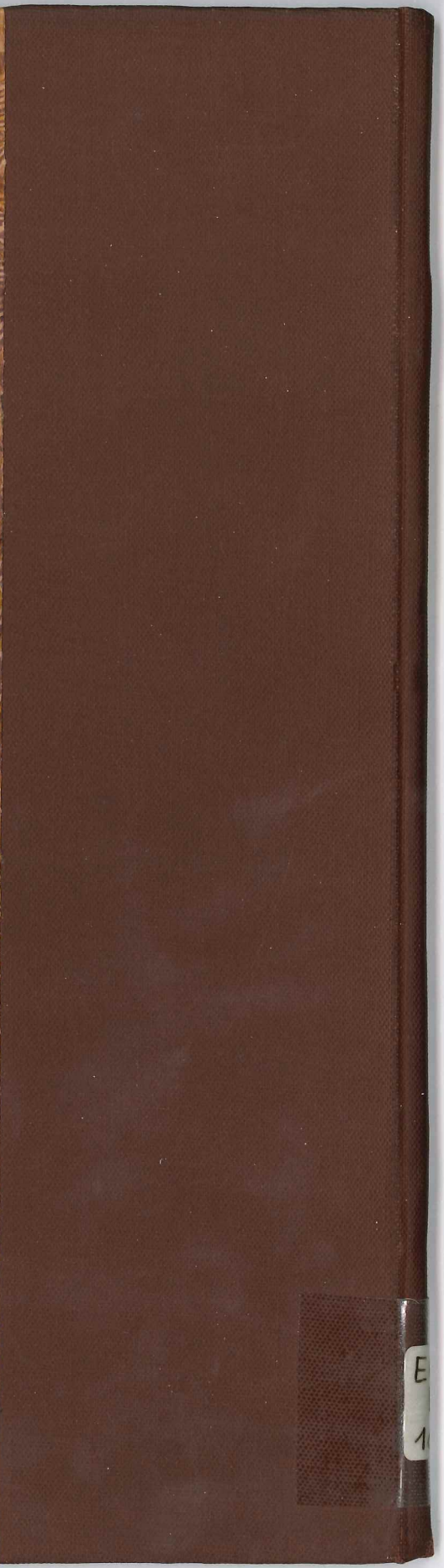
- R. ALMAGIA, *La geografia politica* (Universo, t. IV, 1923, pp. 751-758).
- E. BANSE, *Lexicon der Geographie*. Brunswick, Westermann, 1923; article Geopolitik, t. I, p. 495.
- I. BOWMAN, *The New World*, Problems in political geography. New-York, Worldbook C°, 1^e édition, 1922, 632 pp.; 4^e éd. Londres, Harrap, 1929, 810 pp. — Version française sur la troisième édition: *Le monde nouveau*, Tableau général de géographie politique universelle, adapté de l'anglais par J. Brunhes. Paris, Payot, 1928, 623 pp.
- F. BRAUN & A. HILLEN-ZIEGFELD, *Geopolitischer Geschichtsatlas*. I. Das Altertum. Dresde, Ehlermann, 1927, 55 pp.
- J. BRUNHES, *Une géographie nouvelle. La géographie humaine* (Revue des Deux Mondes, 1 juin 1906, pp. 543-574).
- J. BRUNHES, *La géographie humaine*. Paris, Alcan, 1^e édition, 1911; 3^e éd., 1925, deux volumes, 975 pp. et un volume d'illustrations. Edition en anglais sous le titre: *Human Geography*, par I. Bowman et Dodge. New-York, Mc Nelly, 1920, 648 pp.
- J. BRUNHES & DEFFONTAINES, *Géographie politique et Géographie du travail*, dans le tome II de: *Géographie humaine de la France* (Histoire de la nation française par Hanotaux). Paris, 1926, 652 pp.
- J. BRUNHES & VALLAUX, *La Géographie de l'Histoire*. Paris, Alcan, 1921, 716 pp.
- L. de MARCHI, *Fondamenti di Geografia politica*. Basi geografiche della formazione e dello sviluppo degli stati e dei problemi attuali. Padoue, Milani, 1929, 208 pp.

- A. DIX, *Politische Geographie*. Weltpolitisches Handbuch. Munich, Oldenbourg, 1^e édition, 1922, 601 pp.; 2^e éd., 1923.
- A. DIX, *Politische Erdkunde*. Breslau, Hirt, 1922, 90 pp.
- K. DOVE, *Allgemeine politische Geographie*. Leipzig, Göschen, 1920, 95 pp.
- W. DRASCHER, *Geopolitische und geoökonomische Chronik*. Stuttgart, Fleischhauer, 1928, 77 pp.
- J. G. GRANO, *Reine Geographie*. Helsinki, 1929, 202 pp. (Publicationes Instituti geographici Universitatis Aboensis, n° 3).
- K. HAUSHOFER, *Die geopolitische Tragweite der Rheinfrage* (Deutsche Rundschau, 1922).
- K. HAUSHOFER, *Geopolitik des Pazifischen Ozeans*. Studien über Wechselbeziehungen zwischen Geographie und Geschichte. Berlin, Vowinckel, 1^e édition, 1924; 2^e éd. 1927.
- K. HAUSHOFER, *Rheinische Geopolitik* (dans: Der Rhein, sein Lebensraum, sein Schicksal, t. I, pp. 1-18. Berlin, Vowinckel, 1928.)
- K. HAUSHOFER & J. MARZ, *Zur Geopolitik der Selbstbestimmung*. Berlin, Vowinckel, 1923, 503 pp.
- HAUSHOFER, ÖBST, LAUTENSACH, MAULL, *Bausteine zur Geopolitik*. Berlin, Vowinckel, 1928, 348 pp.
- R. HENNIG, *Geopolitik*. Die Lehre vom Staat als Lebewesen. Leipzig, Teubner, 1928, 338 pp.
- R. HENNIG, *Geopolitische Wirkungen des beginnenden Weltluftverkehrs*. (Geographische Zeitschrift, 1928, pp. 581-586.)
- R. HENNIG, *Das Wasser als geopolitischer Faktor*. (Geographische Zeitschrift, 1929, pp. 5-12.)
- A. HETTNER, *Methodische Zeit- und Streitfragen*, Neue Folge, V, die Geopolitik und die politische Geographie (Geographische Zeitschrift, XXXV, 1929, pp. 332-336).
- W. HUBER, *Politische Geographie*. Munich, 1927, 88 pp.

- R. KJELLEN, *Der Staat als Lebensform*. Leipzig, Hirzel, 1^o édition, 1917, 235 pp.; 4^o éd., 1924, 235 pp. (traduction de Staten som Lifsform, paru en 1917).
- R. KJELLEN, *Geopolitische Betrachtungen über Skandinavien* (Geographische Zeitschrift, 1905, pp. 657-671).
- M. LANGHANS-RATZEBURG, *Begriff und Aufgaben der geographischen Rechtswissenschaft* (Geojurisprudenz). Systematisches über die Beziehungen der Rechtswissenschaft zur Geographie, Kartographie und Geopolitik. Berlin, Vowinckel, 1928, 77 pp.
- O. MAULL, *Politische Geographie*. Berlin, Bornträger, 1925, 742 pp.
- E. OBST, *England, Europa und die Welt*. Eine geopolitischewirtschaftliche Studie. Berlin, Vowinckel, 1927, 356 pp.
- S. PASSARGE, *Politische Geographie, ihre Aufgaben und Grundlagen*. 1924, 8 pp.
- F. RATZEL, *Anthropogeographie*. Stuttgart, Engelhorn, t. I, 2^o édition, 1899, 604 pp.; t. II, 1^o éd., 1891, 781 pp. — Traduction en italien: *Geografia dell' Uomo*. Turin, Bocca, 1914, 596 pp. Traduction en anglais, voir Sempke.
- P. RATZEL, *Politische Geographie, oder die Geographie der Staaten, des Verkehrs und des Krieges*. Munich, Oldenbourg, 1^o édition 1897; 2^o éd. 1903, 838 pp.; 3^o éd. 1923 revue par Oberhummer.
- R. REINHARDT, *Weltwirtschaftliche und politische Erkunde*. Breslau, Hirt, 1925, 195 pp.
- O. SCHLUTER, *Die Ziele des Geographie des Menschen*. Munich, Oldenbourg, 1906, 64 pp.
- SCHMIDT-HAACK, *Geopolitischer Typen Atlas zur Einführung in die Grundbegriffe der Geopolitik*. Gotha, Perthes, 1929, 62 pp. et 176 cartes.

- E. SCHONE, *Politische Geographie*. Leipzig, Teubner, 1911, 143 pp.
- E. C. SEMPLE, *Influences of geographic Environment on the basis of Ratzel's system of Anthropogeography*. Londres, Constable, 1913, 683 pp.
- H. SIMMER, *Grundzüge der Geopolitik in Anwendung auf Deutschland*. Munich, Oldenbourg, 1928, 259 pp.
- A. SUPAN, *Leitlinien der allgemeinen politischen Geographie*. Leipzig, de Gruyter, 1^o édition, 1918, 140 pp.; 2^o éd., 1922, 199 pp.
- C. UHLIG, *Die bessarabische Frage*. Eine geopolitische Betrachtung. Breslau, Hirt, 1926.
- C. VALLAUX, *Le Sol et l'Etat*. Paris, Doin, 1911, 420 pp.
- C. VALLAUX, *Les Sciences géographiques*. Paris, Alcan, 1925, 413 pp.
- P. VIDAL de LA BLACHE, *Principes de géographie humaine*, publiés d'après les manuscrits de l'auteur par E. de Martonne. Paris, Colin, 1922, 327 pp.
- W. VOGEL, *Politische Geographie*. Leipzig, Teubner, 1922, 136 pp.
- Zeitschrift für Geopolitik*, Berlin, publié mensuellement depuis janvier 1924, contient de très nombreux articles et d'intéressantes études de géopolitique.
-

IMP & PUBL. FLOR BURTON, S. A., ANVERS



E
1